

Mainlevée d'hypotheque suite à un remboursement total anticipe

Par Rick ken, le 16/12/2019 à 14:18

Bonjour,

S'agissant d'un crédit immobilier garanti par une hypothèque privilège prêteur de deniers:

L'hypothèque s'éteint automatiquement 2 ans après le paiement de la dernière échéance du crédit.

Qu'en est-il en cas de remboursement total anticipé ?

Merci d'avance pour toute réponse.